EMPREINTES FEMININES

DES FEMMES MAROCAINES
NÉES POUR ÊTRE BATTANTES

Affaires mondiales Canada
Global Affairs Canada

UNFPA

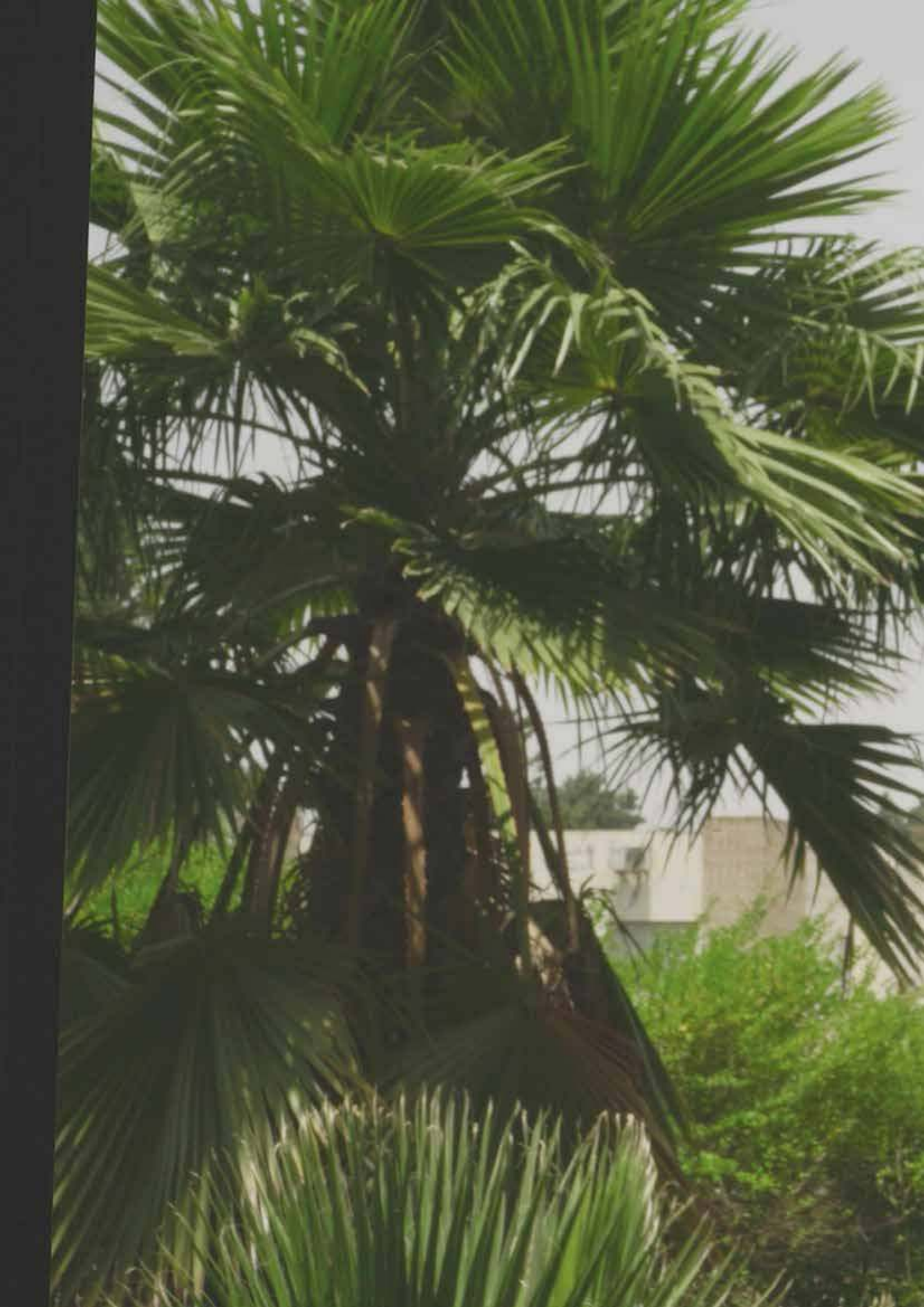

SOMMAIRE

04 Edito

06 Entretien

10 Chiffres phares

12 Soutenir les survivantes à la violence et lutter contre le mariage des enfants

16 Se libérer de l'emprise de la violence et prendre sa vie en main

20 Santé reproductive .. Exercer le droit au choix

23 Outiller des femmes pour gagner en autnomie

24 Sauver des femmes et des nouveux nés à toutes épreuves

27 Passer au digital pour maintenir l'accès aux services en situation de crise

28 Eclairer les décisions des adolescents et des jeunes

30 Engager les jeunes dans l'éducation de leurs pairs

32 Innover pour les populations les plus à risque

Cette Publication retrace le bilan d'étape du projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » mis en œuvre par UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc et ses partenaires avec le généreux soutien du ministère des Affaires mondiales du Canada.

Copyright © UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc

Janvier 2022

COORDINATRICE DU PROJET DE LA REVUE : AICHA BENHSINE
AUTRICE ET RÉDACTRICE PRINCIPALE : RACHIDA BAMI
CONCEPTION ET PRODUCTION : LE CÈDRE MÉDIAS
CONCEPTION ET COMPOSITION DE LA COUVERTURE ET DES CHAPITRES : SOUKAINA AB.
CRÉDITS PHOTOS : ©FARAH NOUICHI, ©YOUNES TIHI

Les propos de la présente publication expriment les opinions de leur/s auteurs/s et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Fonds des Nations Unies pour la population ou de son personnel.

EDITO

LUIS MORA

Représentant résidant du Fonds des Nations Unis pour la Population (UNFPA)

UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, clôture cette année son 9ème cycle de coopération avec le gouvernement marocain. De cette longue histoire de coopération, datant de 1975, sont nés plusieurs programmes de partenariat, projets concrets et initiatives réussies stimulant innovation et développement durable et inclusif.

UNFPA a été parmi les premières organisations qui ont contribué au chantier de l'autonomisation des femmes, de promotion de l'égalité des sexes et de lutte contre la violence basée sur le genre lancé par le Maroc. Il a apporté son appui à la société civile engagée dans la lutte contre la violence à l'encontre des femmes. Au niveau institutionnel, UNFPA a accompagné le gouvernement marocain dans la mise en place de la stratégie et du plan d'action opérationnel de lutte contre la violence basée sur le genre. Il a aussi élargi sa collaboration avec les acteurs institutionnels et la société civile pour couvrir d'autres domaines liés à la promotion des droits à l'information, à l'éducation et aux services de santé maternelle, sexuelle et reproductive. Dans ce cadre, le projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des Femmes et des Filles et de l'Égalité des Genres au Maroc » lancé grâce à la coopération entre UNFPA et le Ministère des Affaires Mondiales Canada vient consolider cet intérêt. Ce projet touche des questions, des dimensions qui sont clés à l'autonomisation des femmes. Il touche leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive qui sont à la base de leurs droits fondamentaux.
On parle souvent de l'autonomisation économique, de l'accès à l'éducation mais on oublie que cela peut se faire si, à la base, il est permis aux femmes d'atteindre un niveau plus important d'autonomie reproductive et sexuelle. Il y a d'ailleurs souvent des choix et des décisions en matière d'autonomie reproductive derrière les parcours professionnels, politiques ou économiques réussis des femmes. Je dis souvent qu'en ouvrant la porte pour aller à l'extérieur, chercher un travail, commencer une carrière professionnelle ou politique, la femme fait déjà face à des contraintes liées à son rôle au foyer.

Je suis convaincu qu'avec une société qui garantit les droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive, nous aurons une génération de femmes intervenant de manière plus active dans différents domaines notamment politique et économique. Le projet répond d'autre part, à un défi en matière de l'engagement de la coopération internationale et en particulier de la coopération bilatérale au Maroc, dans des thématiques considérées comme sensibles. Nous sommes en fait, dans une situation où très peu de bailleurs de fonds mettent en priorité l'autonomie corporelle et la santé sexuelle et reproductive des femmes au centre des droits des femmes et leur autonomisation.
La coopération internationale se penche généralement sur les questions relatives à l'autonomie économique, à l'accès des femmes à l'éducation, à la lutte contre la violence basée sur le genre. Et c'est important de continuer à le faire. Mais il est tout aussi important de soutenir l'autonomie corporelle, la santé sexuelle et reproductive et les droits s'y rapportant pour un impact durable sur le statut des femmes aussi bien dans la sphère privée que publique.
Par ce projet, le Ministère des Affaires Mondiales Canada, prend en compte l'autonomisation des femmes au sens large et vient appuyer la forte volonté et le ferme engagement du Maroc pour réaliser l'égalité des sexes.

En effet, je peux personnellement témoigner que l'on doit toutes les avancées les plus marquantes réalisées dans le cadre de notre coopération avec le Maroc, à ses forces vives qui traduisent la vision de ce pays à travers des actions ambitieuses, en encourageant le débat public, même pour les sujets les plus sensibles.

Je considère aussi que la coopération avec le Maroc est très positive. Le premier indicateur est la capacité du changement au niveau des politiques publiques et des stratégies nationales. Par exemple, la nouvelle stratégie nationale en matière de santé sexuelle et reproductive pour la période 2021-2030 est un pas historique pour le Maroc.
Il y a aussi une autre avancée marquante. Il s'agit de l'intégration progressive de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive dans les Curricula scolaire. C'est une première qui va marquer l'avenir de toute une génération. Cette initiative avec la nouvelle stratégie nationale en matière de santé sexuelle et reproductive pour la période 2021-2030 et la stratégie nationale pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes constituent à mon avis, des avancées très importantes. Du point de vue stratégique, je pense que le projet est sur la bonne voie sous l'égide du leadership du gouvernement marocain. Nous sommes en train de réussir la mise en place des protocoles de prise en charge entre autre la formation de professionnels de la santé et des enseignants. Le troisième volet concerne la coordination avec la société civile qui vient en appui aux femmes pour qu'elles soient plus préparées, autonomes et prêtes à réclamer leurs droits.

La pandémie du Covid-19 a eu des effets sur les plans sanitaires, économique et sociales et a mis à l'épreuve des pays et des politiques. Au Maroc, la crise sanitaire a surtout boosté notre travail.

En appui à la réponse du gouvernement marocain à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), le bureau pays de UNFPA a lancé l'opération SALAMA en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et de la société civile, pour agir auprès des populations les plus vulnérables en milieux rural et urbain.

UNFPA et ses partenaires ont mis des "Salama Kits" pour l'hygiène et la prévention du COVID-19, à disposition des populations en situation de vulnérabilité. Je tiens à préciser que les institutions gouvernementales ont facilité tout le processus dans un moment particulièrement difficile (stockages des produits, distribution,...).

Face aux besoins immédiats, il fallait aller directement vers la population et il y avait plus d'écoute et plus de réactivité. J'ai vu des équipes travailler 24 heures sur 24. C'était l'union pour répondre à une situation humanitaire dans le pays. Pour moi, cela a créé une force et a laissé une empreinte très positive de ce qu'on est capable de faire ensemble.

L'opération Salama nous a permis d'améliorer la coordination, d'aller vers la population et de travailler avec de nouveaux partenaires notamment du secteur privé. J'espère que ces partenariats vont continuer dans les années à venir. Cette opération a aussi ouvert la voie au partenariat avec le ministère de l'emploi notamment sur la question de santé des femmes dans le milieu du travail. A cela s'ajoute le chantier avec la DGAPR avec laquelle on a instauré pour la première fois un programme de télémédecine notamment pour les femmes détenues.

Je pense que la crise sanitaire a été riche humainement. Elle nous a permis d'enrichir notre capacité de coordination, notre capacité d'élargir les partenariats avec les institutions qui travaillent directement avec les femmes et notre capacité d'innovation puisque nous avons intégré l'intelligence artificielle pour la prise en charge des femmes victimes des violences à travers NajatBot et la mise en place d'application pour la prise en charge. Aujourd'hui, nous sommes engagés dans le processus de développement du nouveau cycle de coopération 2023-2027. Nous verrons comment ce nouveau cycle pourrait appuyer certains domaines du nouveau modèle du développement. Nous sommes également engagés dans le développement de projets innovants se basant sur un paquet de services intégrés pour l'autonomisation des femmes dont la santé sexuelle et reproductive, la lutte contre la violence et l'autonomisation économique. Il y'a un aussi chantier que nous lançons pour la première fois au Maroc et qui concerne l'importance de l'hygiène menstruelle dans les droits des femmes et des filles. Les jeunes ne sont pas en reste puisque nous ciblons les jeunes qui n'ont pas accès à l'éducation et aux revenus. Il y a aussi la question de mettre les adolescentes et les jeunes filles au centre de nos préoccupations et plaidoyers. Cela implique entre autres, la lutte contre le mariage d'enfants, la violence sexuelle, les grossesses non désirées et les avortements à risque. Il y a pas mal de projets dans ce sens. Ce qui encourage énormément au Maroc est que c'est un pays en mouvement. On sent son ambition et cet esprit à aller de l'avant. Il y a certes toujours des défis, mais en même temps, il y a une âme qui bouge et une volonté de changer les choses.

ENTRETIEN

Nell Stewart

Ambassadrice du Canada au Maroc

I- Le gouvernement canadien adopte depuis plusieurs années une politique d'aide internationale féministe, qui place l'égalité des sexes et la santé des femmes et des filles au cœur de sa programmation internationale. Quelles appréciations faites-vous aujourd'hui de l'impact de cette politique sur les populations cibles?

Le Canada a adopté une Politique d'aide internationale féministe (PAIF) en 2017 qui met l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles au cœur de son action. Ses cinq autres champs d'action sont la dignité humaine, la croissance au service de tous, l'environnement et l'action pour le climat, la gouvernance inclusive et la paix et la sécurité.
Les inégalités de genre sont un obstacle majeur au respect des droits sexuels et reproductifs et à l'accès aux soins. L'exercice de ces droits constitue une porte d'entrée privilégiée afin d'identifier, d'orienter ou de prendre en charge des personnes ayant subi des violences basées sur le genre.

Le Canada a réalisé d'importants progrès en ce qui a trait à la réalisation de ses engagements en matière de santé maternelle, néonatale, infantile, de santé sexuelle et reproductive et de droits connexes. En 2019-2020, le Canada a franchi deux étapes déterminantes représentant plus d'une décennie de leadership mondial en matière de santé et de nutrition : la réalisation de l'engagement du Canada de 3,5 milliards de dollars canadiens de 2015 à 2020 en faveur de la santé maternelle, néonatale et infantile, ainsi que de l'engagement de 650 millions de dollars canadiens de 2017 à 2020 dans « Partenariats pour sa voix, son choix » en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Les centaines de projets financés dans le cadre de ces engagements ont contribué à améliorer la vie de millions de femmes, d'adolescentes et d'enfants dans le monde.
À titre d'exemple, plus de 408 000 personnes à travers le monde ont été rejointes par des projets visant la prévention ou l'interdiction de la violence sexuelle et fondée sur le genre, incluant les mariages d'enfants, les mariages précoces ou forcés, et les mutilations génitales féminines, à travers le monde. Plus de 2,8 millions de femmes et filles ont eu accès à des services de santé sexuelle et reproductive, incluant des méthodes modernes de contraception au moyen d'initiatives financées par le Canada.

Notre Politique d'aide internationale féministe s'inscrit donc dans la continuité de nos efforts en matière de santé sexuelle et reproductive et de promotion et de protection des droits des femmes et des filles. Nous continuons à évaluer de près les impacts de la Politique sur les populations cibles au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

II- Quelles appréciations faites-vous de votre collaboration avec UNFPA au Maroc ?

Le Canada travaille de manière étroite avec l'UNFPA depuis sa création et contribue de manière importante au financement global de cette agence onusienne. Ici au Maroc, nous avons en plus noué un partenariat avec l'UNFPA afin de financer et renforcer ses activités en matière de santé et droits sexuels et reproductifs. C'est un partenariat basé sur une vision commune de l'importance de faire progresser la disponibilité des services de santé sexuels et reproductifs et de promouvoir le droit à l'accès à ces services sans discrimination, violence ou coercition. La promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles dans le monde étant une des priorités de la PAIF, nous considérons qu'il s'agit d'un moyen clé pour renforcer le pouvoir de ces femmes et filles et pour contribuer à l'égalité des sexes.
Le Canada et l'UNFPA appuient essentiellement l'objectif de s'assurer que chaque grossesse est désirée, que chaque naissance est sans danger et que chaque fille et chaque femme sont traitées avec la dignité et le respect qu'elles méritent.
Soutenir la santé et les droits sexuels et reproductifs est non seulement essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable liés à la santé auxquels le Maroc a adhéré, mais également d'autres objectifs liés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles, y compris l'autonomisation économique.

Comme vous le savez, en raison de la nature multisectorielle de la santé et des droits sexuels et reproductifs, une approche sensible au genre et fondée sur les droits est essentielle. L'approche basée sur les droits est fondamentale car, dans de nombreux cas, l'accès aux services de santé de base est refusé pour des raisons de pauvreté, de culture, de considérations sociales et d'inégalité. Et nous savons tous que la réalisation des droits de la personne – y compris les droits à la santé sexuelle et reproductive – est essentielle afin que les pays parviennent à une croissance économique inclusive et durable.
Ceci étant, si de nombreux progrès ont été réalisés au cours des deux dernières décennies en matière de droits sexuels et reproductifs et de lutte contre les violences, la crise de la COVID-19 et les mesures de confinement qui en ont découlé ont limité l'accès aux services essentiels en matière de santé de la reproduction. Les violences domestiques et conjugales ont également augmenté tant et si bien que le domicile conjugal et

familial n'est plus un lieu sûr pour de nombreuses femmes et filles dans le monde. L'expérience a démontré que dans des situations d'urgence ou d'instabilité, telle que celle créée par la pandémie que nous vivons actuellement, les menaces sur les droits de la personne augmentent et ce type de menace inclut la volonté de contrôler le corps des femmes. Selon l'UNFPA, et ce même avant la pandémie, seulement un peu plus de la moitié des femmes dans le monde étaient en mesure de faire librement des choix concernant leur santé sexuelle et reproductive. Or les pandémies aggravent les inégalités et les vulnérabilités existantes entre les sexes. Durant ces périodes, les femmes et les filles ont encore plus besoin de protection contre la violence fondée sur le genre, contre la violence conjugale et pour les protéger contre les mariages précoces et forcés. Le Canada s'y emploie dans le cadre de ses programmes d'aide au développement.

III- La pandémie du Covid-19 a en effet bouleversé le monde entier ainsi que des politiques et stratégies de développement notamment en ce qui concerne le Partenariat mondial. Comment avez-vous contribué avec l'UNFPA et les partenaires à atténuer les effets de la crise?

Alors que les systèmes de santé évoluaient pour prévenir et prendre en charge les personnes atteintes de COVID-19, il était essentiel qu'ils protègent également la santé et les droits sexuels et reproductifs complets en s'assurant que les femmes et les filles ont toujours accès à une gamme de méthodes contraceptives de leur choix, durant ces périodes d'urgence comme en temps normal. Les contraceptifs modernes, y compris les articles d'hygiène féminine, sont au cœur de l'autonomisation et de l'exercice de la santé et des droits sexuels et reproductifs des adolescentes et des femmes, car ces groupes peuvent être affectés de manière importante par la pandémie. Dans ce cadre, je salue le travail réalisé par l'UNFPA et ses partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles marocaines.

Le Canada est fier d'avoir été associé à l'opération Salama de l'UNFPA et renouvelle ses félicitations pour le travail accompli pour mettre en place dans des délais records cette opération d'envergure dont la portée a dépassé nos attentes. Notre appui a été rendu possible grâce au financement de quatre millions de dollars canadiens octroyé par le Canada à l'UNFPA pour mettre en œuvre le projet « Promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles et de l'égalité des genres au Maroc ».

IV- Peut-on savoir quelle évaluation faites-vous du projet « Promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles et de l'égalité des genres au Maroc »?

Ce projet, qui a débuté il y a un peu plus de deux ans, a pour objectif de renforcer l'égalité de genres en assurant, entre autres, aux femmes le contrôle de leur propre fécondité. Nous croyons fermement que la décision autonome des femmes mène à la réduction des grossesses non planifiées – souvent à risque – et des avortements souvent pratiqués dans des conditions non médicalisées dans les régions et les pays en développement soumis à des légalisations restrictives. Les résultats escomptés par ce projet sont ambitieux, nous en sommes conscients, mais ils ne sont pas irréalistes. Ils nécessitent une optimisation des moyens et des partenariats et une complémentarité dans l'action afin que les ressources soient consacrées aux interventions les plus prioritaires et les plus porteuses en termes de résultats. Dans notre suivi des résultats du projet, nous sommes très attentifs à cet aspect. Ce projet nécessite une coordination très étroite entre les différents partenaires marocains, les différents bailleurs de fonds et la coopération canadienne pour se concentrer sur les besoins les plus pressants. Aujourd'hui, nous nous réjouissons du travail effectué par l'UNFPA. Je constate avec satisfaction que les partenaires du projet, tant institutionnels que de la société civile, sont mobilisés et porteurs

ENTRETIEN

Nell Stewart

Ambassadrice du Canada au Maroc

d'une volonté réelle et ferme de faire avancer les choses en matière d'égalité entre les genres et de promotion des droits sexuels et reproductifs au Maroc.
Le projet a notamment permis d'apporter une contribution particulière au ministère de la Santé pour l'élaboration d'un énoncé de politique nationale de santé sexuelle et reproductive fondé sur le droit et prenant en compte l'égalité des genres. L'élaboration de la stratégie nationale de la santé sexuelle et reproductive 2021-2030 se distingue de la précédente (2011-2020), grâce à la contribution du projet, par l'intégration pour la première fois de la composante santé sexuelle et par l'approche participative inclusive des droits de la personne dans ses différentes composantes. Le projet a aussi apporté son appui au ministère de l'Éducation nationale pour l'élaboration du premier curriculum en santé sexuelle et reproductive et son intégration dans le cursus scolaire des jeunes et des adolescents de la 6ème année de l'enseignement primaire et collégial. La digitalisation des formations et des sensibilisations conduites en santé sexuelle et reproductive (SSR) et en lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ont permis de multiplier par cinq (5) la cible initialement prévue cette année. L'amélioration des compétences et des connaissances en matière de SSR, en VBG et en égalité des genres (EG) des responsables de l'éducation islamique a également fait l'objet d'une attention particulière :
un programme de formation a été élaboré et sera dispensé dès que les conditions sanitaires liées à la COVID 19 le permettront.

Le projet a permis à 100% des établissements de prestation de services de base (ESSP) de disposer d'au moins trois méthodes de contraception moderne, alors qu'avant ce n'était que 80% des ESSP. De plus, 4 organisations se sont engagées en 2020-21 de même que le consortium pour les DSSR, qui est un réseau comprenant 7 associations œuvrant pour les DSSR. En 2020, 124 enseignant.e.s ont été formé.e.s en matière d'éducation sexuelle complète. Aussi, les rencontres grand public ont été menées pour la majorité en virtuel ce qui a permis de toucher plus de 239 000 internautes à l'échelle nationale. Ce sont plus de 238 000 personnes sensibilisées durant la campagne digitale lancée par Y PEER, ainsi que 800 femmes sensibilisées par le réseau ANARUZ et 225 élèves, dont 116 filles et 109 garçons. Enfin, en 2020, l'application www.stopviolence.ma a été créée par le ministère de la Santé pour orienter les femmes victimes de violences. Un rapport analytique des cas de VFF y compris l'impact de la COVID-19 a été élaboré de même qu'une étude documentaire et analytique sur l'avortement à risque au Maroc avec intégration du phénomène des grossesses non désirées a été réalisé.
Je tiens à féliciter le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation nationale (MEN), de même que les partenaires de la société civile, pour leur engagement dans ce projet. Les réalisations et les résultats du projet sont très encourageants. Le partenariat scellé avec le MEN pour l'intégration des composantes de la santé sexuelle et reproductive dans les curricula scolaires au niveau du primaire est en bonne voie afin de permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances pratiques en la matière et d'adopter des comportements plus responsables. J'ai eu également l'occasion de visiter l'Organisation panafricaine de lutte contre le sida (OPALS -Maroc) à Marrakech et j'ai été impressionnée par le travail effectué par l'équipe sur place pour répondre, dans le contexte de la crise de la COVID-19, aux besoins en matière de prévention et d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive des personnes les plus vulnérables. Je suis aussi heureuse que l'initiative pilote de mise à disposition de contraceptifs injectables auto-administrés pour les femmes en âge de procréer s'inscrive dans le cadre des activités du projet. C'est une initiative inédite rendue possible grâce au dynamisme des partenaires de ce projet et de l'esprit de collaboration exemplaire des différents intervenants.

J'aimerai aussi souligner l'importante contribution de l'UNFPA et le dévouement de l'équipe de projet qui accompagne les partenaires institutionnels et de la société civile dans la réalisation de leurs objectifs. Le Canada continuera de soutenir les efforts du Maroc en matière de renforcement des droits des femmes et des filles et de l'égalité de genres. Ce soutien passe par un appui aux avancées du Maroc en matière de droits sexuels et reproductifs et de coordination de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles afin de garantir un accès et un continuum de services essentiels de qualité au profit des femmes victimes de violence.

SALLE DE CONSULTATION

CHIFFRES PHARES

- Une nouvelle stratégie de santé sexuelle et reproductive 2021-2030 basée sur l'approche droit humain est adoptée.
- Le processus de l'élaboration de la stratégie de lutte contre la violence à l'égard des femmes à l'horizon de 2030 est appuyé
- La stratégie de la santé des adolescents et des jeunes 2022-2030 est finalisée
- Le Décret d'Application de la Loi régissant la pratique de la profession de la sage-femme a été approuvée par le conseil du gouvernement
- Le **premier guide** marocain sur les droits à la santé sexuelle et reproductive a été élaboré et les capacités de plus de 19 membres des conseils régionaux des droits de l'homme ont été renforcées en la matière
- **Quatre études** ont été conduites pour accompagner la mise en œuvre des politiques et des stratégies de lutte contre la violence et les pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles
- **17 organisations** de la société civile et organisations de défense des droits des femmes sont accompagnées pour l'évaluation des politiques publiques, le plaidoyer et la sensibilisation aux droits à la santé sexuelle et reproductive et l'égalité de genre
- **3 millions** de personnes ont été touchées lors de la 19ème campagne nationale de sensibilisation pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes
- Les capacités de **1343 personnes** œuvrant dans la chaîne de prise en charge des survivantes à la violence ont été renforcées
- Plus de **3600 femmes** et filles victimes de violences ont été prises en charge
- L'accès de **1000 femmes** a été assuré aux implants contraceptifs au niveau des établissements de soins de santé primaires.
- Les contraceptifs injectables auto-administrés ont été mis à la disposition à plus d'une centaine de femmes en âge de procréer
- Près de **300 cadres** pédagogiques ont été formés sur la transposition pédagogique des concepts de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive intégrés dans le curriculum scolaire de la 6ème année du primaire

Plus d'**un million** de jeunes ont été touchés par les sessions et campagnes de sensibilisation sur la santé et le bien-être.

Les capacités de près de **1456** jeunes acteurs, y compris les leaders religieux et les journalistes, ont été renforcées dans le domaine de l'action communautaire en matière de santé sexuelle et reproductive et d'égalité de genre

Plus de **500** jeunes ont échangé autour d'initiatives innovantes, mettant le focus sur la santé et le bien-être des jeunes, en particulier des femmes et des filles

EN MATIÈRE DE RIPOSTE À LA COVID-19

Une étude réalisée sur l'impact du COVID-19 sur l'accès à la **contraception**

Des actions d'information et de sensibilisation qui ont touché plus de **4 millions** de personnes via différents médias

La digitalisation des services de santé sexuelle et reproductive au niveau de **10 centres de santé** de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, dont **5 centres ruraux**

Plus de **1000 Kits de protection** mis à disposition des personnes les plus à risque et près de **7000 autres équipements de protection** mis à la disposition des professionnels de la santé

Une plateforme numérique mise en place avec le Ministère de la Santé pour le signalement direct des actes de violences

La continuité du soutien et d'accompagnement durant le confinement de plus de **250 femmes et filles** victimes de violence et la distribution de plus de **5000 affiches** de sensibilisation

ERRACHIDIA

ASSOCIATION TROISIÈME MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ASSOCIATIVE AU SUD-EST (ATMDAS)

SOUTENIR LES SURVIVANTES À LA VIOLENCE ET LUTTER CONTRE LE MARIAGE D'ENFANTS

Lalla Khadouj se souvient que le jour du mariage de sa fille était le plus beau jour de sa vie. Elle croyait que la vie lui souriait enfin. Hélas, un drame allait quelques temps plus tard chambouler sa vie.

L'histoire de Lalla Khadouj est celle de beaucoup de femmes de ce Maroc profond qu'on arrache à leur enfance pour devenir des épouses et des mères à un âge très jeune. Elles sont destinées dès leurs naissances aux mariages, souvent précoces, arrangés, voire forcés. « J'ai pu aller quelques années à l'école primaire mais je savais qu'à n'importe quel moment, ma famille peut me garder à la maison. Et on a fini par le faire très tôt à cause de mes crises d'épilepsie », raconte Lalla Khadouj.

La famille avait peur pour cette fille qui pouvait s'évanouir à n'importe quel moment là où ses pieds la mènent à l'école ou dans la rue. Elle a fini par la donner au premier qui a frappé à sa porte à l'âge de 16 ans. Croyant la protéger, la famille de Lalla Khadouj ne s'est pas douté qu'elle allait subir le viol conjugal, les violences verbales et les corvées domestiques pendant toute une année, à l'issue de laquelle elle reviendra divorcée avec un enfant dans les bras. En effet, comme toutes les « épouses-enfants » exposées souvent aux grossesses précoces, Lalla Khadouj tombe enceinte dès son mariage et accouche d'une fille.

‘Mon mari m'a répudiée une année après le mariage à cause de mes crises et c'est aussi par ce que je n'ai pas eu le garçon qu'il attendait.’

Fragilisée par cette spirale de violence, Lalla Khadouj a été rattrapée par ses crises d'épilepsie. Plus de 20 ans plus tard, et peu après le mariage de sa fille, elle a perdu conscience en pleine rue et a découvert qu'elle avait subi un viol à son réveil. Lalla Khadouj se retrouve enceinte et accouche, quelques mois après, d'une fille. « C'est une tache noire. Ma fille se retrouve aussi divorcée à cause de ce drame ».

C'est auprès de l'Association Troisième millénaire pour le développement de l'action associative au sud-est, qui coordonne le réseau ANARUZ, que Lalla Khadouj s'est retournée pour retrouver l'aide. « On ne me juge pas. J'ai été prise en charge pendant la période de COVID-19 on me donne des médicaments, du lait, des couches pour ma fille et des bavettes et surtout on m'écoute et on me comprend ».

Grâce au soutien de UNFPA et l'appui de Affaires Mondiales Canada, des centaines de femmes survivantes à la violence ont été prises en charge par la fourniture des biens et services essentiels, l'accompagnement psychologique et le renforcement des capacités personnelles.

«Ce partenariat nous a permis d'appréhender autrement la pandémie du COVID-19. Outre l'équipement combien précieux de kits et de matériels nécessaires pour le fonctionnement d'un centre d'hébergement de femmes victimes de violences, des affiches et des produits pour permettre aux femmes de faire face à la crise» explique Samira El Bannani Directrice Exécutive .

Des actions d'information, de sensibilisation et de plaidoyer sont ainsi conduites conjointement pour mettre fin à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles, notamment le mariage d'enfants.

En appui à la riposte à la crise du COVID-19, l'action conjointe a permis la mise en place d'une ligne téléphonique permanente pour l'assistance aux femmes victimes de violence, en coordination avec les services de police et de justice, ainsi qu'une plateforme numérique, pour l'assistance juridique et pour le soutien psychologique des femmes et des filles en détresse.

Pour enrichir la connaissance sur le phénomène pendant la crise, deux études d'évaluation des politiques publiques ont été conduites au niveau de la région de Daraa Tafilalet sur les gaps en services de prise en charge et d'accompagnement des femmes victimes de violence et la prise en compte de santé sexuelle et reproductive et l'égalité de genre dans le plan de développement de 3 collectivités territoriales.

Dans le cadre de l'Opération SALAMA, des dizaines de kits de protection ont aussi été rendus disponibles pour les femmes survivantes à la violence ainsi que le personnel de santé de la région.

Lalla Khadouj a fait partie de ces centaines de femmes victimes de violence qui, ont pris leur destin en main pour sortir de la spirale de violence, aggravée par les restrictions de déplacements qui ont été édictées pour faire face à la propagation du virus.

L'appui qu'elle a cherché lui a permis d'affronter avec courage sa souffrance et sa peur de se retrouver dans la rue. Lalla Khadouj se fait aujourd'hui aider pour reprendre sa confiance en elle et se prendre en charge. Pour Lalla Khadouj, sa petite fille représente son espoir pour un avenir meilleur.

Kits distribués aux femmes victimes de violence pour faire face à la pandémie du Covid 19

Grâce à l'appui du UNFPA, l'ATMDAS a pu insérer 50 femmes victimes de violences dans des coopératives productives

Samira El Bannani
Directrice éxecutive d'ATMDAS

Malika Kadda (ATMDAS)

DES FEMMES QUI MÈNENT LE COMBAT POUR LES PLUS VULNÉRABLES

Scolarisation des jeunes filles, lutte contre le mariage d'enfants, mobilisation contre les violences faites aux femmes et bien d'autres actions pour les droits des femmes ont toujours été au centre du travail de l'Association troisième millénaire pour le développement de l'action associative au Sud-Est (ATMDAS).

Depuis sa création en 1999, l'ATMDAS milite pour la justice et pour un avenir meilleur. Animée par la conviction qu'il faut donner la chance à ceux qui ne l'ont pas,

Samira El Bannani poursuit aujourd'hui ce combat avec les militantes et militants de l'association. "Le combat pour les droits des laissés pour compte, le combat de tous ses enfants malmenés, le combat de toutes ces femmes souffrant en silence", souligne-t-elle.

L'association s'est ouverte sur les femmes pour appuyer leur accès à l'information, renforcer leurs capacités et les aider à gagner leurs vies, mais surtout et avant tout, pour libérer la parole. Samira se souvient de

la naissance en du premier centre d'écoute des femmes victimes de violences en 2002 et met l'accent sur une collaboration de longue date entre l'association et UNFPA à travers le réseau Anaruz qui a contribué à des progrès marquants pour les droits des femmes aussi bien au niveau local que national.

FES

ASSOCIATION INITIATIVES POUR LA PROTECTION DES DROITS DES FEMMES (IPDF)

SE LIBÉRER DE L'EMPRISE DE LA VIOLENCE ET PRENDRE SA VIE EN MAIN

« Dès que j'ai mis les pieds au Centre, je me suis senti en sécurité. J'ai rencontré plusieurs femmes victimes de violence et j'ai découvert que je ne suis pas la seule à vivre le calvaire. » Nous raconte Drissia qui a vécu plus de la moitié de sa vie sous l'emprise de la violence et de la peur.

Âgée aujourd'hui de 55 ans, Drissia n'est jamais allée à l'école. Pour nourrir ses quatre enfants, elle comptait sur son mari qui ne voulait pas assumer cette responsabilité avec elle. « Il nous laissait sans le sou et on avait tout le temps faim » déplore-t-elle. Quand elle réussissait à avoir des revenus, elle devait en lui donner pour ne pas être battue. « Il y avait toujours une raison pour un coup sur la tête. J'ai même une fois essayé de me suicider. J'ai été dégoutée ». Exposés à cette violence dans leur quotidien, les enfants n'avaient pas les résultats attendus à l'école. « L'échec scolaire des enfants me faisait souffrir surtout ma fille qui rêvait d'avoir son bac et qui le ratait à chaque fois». Drissia se sentait seule et s'enfonçait dans la spirale de la violence.
« C'était un vrai cauchemar. Tout le monde savait que j'ai été battue mais personne ne voulait intervenir» ajoute-t-elle.

Et puis, un jour on lui parle du Centre Batha, qu'elle a rejoint la peur au ventre. Après son passage au niveau de la cellule d'écoute et des rencontres avec le psychologue et les conseillers juridiques, Drissia se libère de ses peurs et entame une toute nouvelle étape de sa vie. « Je suis désormais plus forte et c'est grâce à l'appui du centre » a-t-elle déclaré.

« 68% des femmes qui viennent au centre Batha ont un sentiment de culpabilité. Les victimes peuvent aussi résister à la violence à cause des enfants.», souligne Amine Baha, Directeur du Centre Batha.
Pour lui, pour que la femme victime puise réussir son intégration sociale, il faut supprimer tous les obstacles qu'elle peut rencontrer seule sachant qu'avant d'arriver à cette étape ultime, il y a un travail sur l'estime de soi pour sortir de la spirale de la violence.

UNFPA appuie l'association Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes (IPDF) pour renforcer la prise en charge des survivantes à la violence basée sur le genre, notamment à travers le Centre multifonctionnel « Batha » pour l'autonomisation des femmes, que l'association gère depuis 2009.

Le processus de modélisation du Centre Batha de Fès a ainsi été accompagné pour répondre aux normes minimales du paquet des services essentiels et à l'amélioration de la qualité des services offerts aux survivantes à la violence.

Ce processus est aujourd'hui appuyé dans le cadre du projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » mis en œuvre avec le soutien de Affaires Mondiales du Canada.

Amine Baha
Directeur du Centre Batha

La particularité du modèle construit-sur l'expérience du Centre Batha depuis près de deux décennies concerne l'approche innovante et dynamique qui consiste à traiter la violence basée sur le genre de façon holistique et met les femmes victimes/survivantes à la violence au centre de l'intervention. Chaque année près de 1000 femmes usagères sont accompagnées pour construire leurs projets de vie et devenir les actrices de leur propre changement.

Drissia est ainsi devenue une habituée du centre. Elle revient à la rencontre d'autres survivantes à la violence pour les rassurer et les aider à ne plus avoir peur pour sortir de cette spirale infernale. Elle leur raconte son histoire et leur explique comment elle a retrouvé la paix et que ses enfants arrivent enfin à manger à leur faim et à dormir paisiblement. Elle parle aussi fièrement de sa fille qui a enfin pu décrocher son bac et qui aspire désormais à un meilleur avenir.

Des femmes pour inspirer l'action sur le terrain

Cet impact sur le terrain, l'association IPDF le doit à ces femmes militantes qui l'ont fondée en 1998 ainsi qu'à toutes les forces vives qui l'ont rejoint et soutenu à travers son histoire qui a transformé la vie de dizaines de milliers de femmes, à travers l'accueil, l'écoute, l'appui psychologique, l'accompagnement juridique, l'appui à l'éducation, la qualification professionnelle et l'hébergement.

L'appui de UNFPA ne s'est pas restreint à la capitalisation sur l'expérience du centre Batha, mais il s'est aussi axé sur la prévention de la violence basée sur le genre par des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour les droits des femmes. Le travail conjoint s'est aussi consacré à promouvoir la culture de l'égalité et à accompagner les réformes législatives adoptées en la matière.

Amina, le triomphe sur la peur

Le mariage d'enfant auquel la petite Amina a échappé malgré une forte pression familiale, l'a vite rattrapé quelques années plus tard pour qu'elle se trouve épouse à l'âge de 13 ans. « Je me sentais comme un fardeau dont on voulait se débarrasser à tout prix…On m'a offert à lui et il n'a cessé de me le lancer au visage » se souvient-elle. Amina qui a cherché le soutien dans le Centre Batha pour se reconstruire a vécu une longue histoire de violence. Mariée très jeune, elle a aussi eu un enfant et divorcé au bout de son 15ème anniversaire. Fuyant la pauvreté dans un autre mariage n'a fait qu'empirer sa situation. Elle a subi la violence conjugale pendant deux décennies avant d'avoir enfin le courage de s'en sortir. « J'avais peur parce qu'il me suivait jusqu'au centre. Mais les responsables me rassuraient. On m'a écouté et j'ai pu voir un psychologue et une avocate. On m'a conseillé et surtout on m'a redonné confiance en moi ». Amina sait que la bataille n'est pas encore terminée mais elle est plus déterminée que jamais à prendre son avenir en main.

Dounia, le regain de confiance

« Il était jaloux, violent et me battait tout le temps » nous confie Dounia en parlant de son conjoint qu'elle venait de quitter. Pourtant, il y a 8 ans, Dounia était une jeune pleine d'espérances. « Je suis tombé amoureuse de lui dès le premier regard. Il était grand et sportif et je pensais qu'il allait me protéger. » affirme-t-elle avec regret.

Pendant toutes les années de son mariage, Dounia a été confrontée à la violence de son conjoint. Elle a aussi beaucoup souffert parce qu'il refusait de travailler. La naissance de deux filles n'avait rien changé à cette situation. Et, puis un jour, en pleine crise du COVID-19, Dounia se trouve dans la rue avec les filles après une violente dispute. C'est ainsi qu'elle a cherché l'appui au centre Batha. Hébergée au Centre avec ses filles, Dounia tente de se reconstruire. Vivre dans le regret n'est plus une option. Avec l'appui psychologique et social, elle pourra reprendre sa vie en main et envisager son avenir avec plus de confiance.

Drissia, le changement transformationnel

Comme plusieurs usagères du Centre Batha, Drissia s'est transformée en militante engagée pour les droits des femmes. Elle s'active avec d'autres femmes dans le groupe baptisé « Wellina monadilates » [Nous sommes devenues militantes], pour dénoncer la violence, briser le silence et accompagner les nouvelles venues dans leur quête d'autonomisation.

« On dit aux femmes battues qu'elles ont des droits et qu'elles ne doivent pas céder à la violence et à la peur. Comme les femmes ont généralement peur d'aller au tribunal et de rencontrer et croiser le regard de l'agresseur, on crée une chaine de femmes qui l'accompagne dans cette démarche et la protège de toute intimidation et ça marche ». Elle souligne que soutenir ces femmes est un devoir. « Chacune a son histoire, mais on est toutes passées par la même prison, la même spirale de la violence et souffrance avant de reprendre la liberté ou y laisser sa vie ».

FÈS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA SANTÉ FÈS-MEKNÈS

EXERCER LE DROIT AU CHOIX

« Je me suis retrouvée avec 4 enfants avec une différence de 2 à 3 ans et une grande fatigue. » nous raconte Fatiha. Tout comme pour la moitié des femmes au Maroc, Fatiha utilisait la pilule. " La pilule était pour moi le moyen de contraception le plus adéquat après mon mariage et c'est pareil pour toutes les femmes de la famille ", explique Fatiha. Si cette dernière déplore ne pas avoir réussi à espacer ses grossesses, elle évoque aussi d'autres difficultés qu'elle a subies pendant de longues années. « J'ai utilisé la pilule comme moyen de contraception dès le début de mon mariage mais je ne supporte pas ses désagréments », raconte Fatiha.

Il y a deux ans, Fatiha qui s'est trouvée devant un choix élargi, a opté pour une nouvelle méthode : l'implant contraceptif. « J'ai opté finalement pour l'implant après avoir parlé à mon médecin au centre de santé et qu'elle m'a expliqué en détail son efficacité et aussi celle des autres moyens de contraception.» a-t-elle ajouté. « Je me suis fait poser l'implant contraceptif depuis décembre 2019 et il me convient parfaitement. J'effectue par ailleurs des contrôles réguliers au centre de santé », précise Fatiha.

Comme Fatiha, l'implant est la solution miracle pour Nora. Cette maman de quatre enfants a essayé différents moyens contraceptifs avant d'opter pour l'implant. « L'implant m'a aidé à reprendre ma vie en main. Je me suis marié à 17 ans et j'ai enchainé les grossesses. Avec l'implant je suis tranquille depuis deux années. Au début j'avais peur de changer mais mon médecin m'a aidée à prendre la décision », explique Nora. Sa sœur Hanane confirme aussi les bienfaits de l'implant. Pour cette maman de 3 enfants, cette méthode de contraception de longue durée lui a permis de reprendre son métier de broderie. « Ça me permet une certaine indépendance financière », a-t-elle confiée.

Grâce au projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » mis en œuvre avec le soutien de Affaires Mondiales du Canada, la collaboration du Ministère de la Santé avec UNFPA pour élargir la gamme des méthodes contraceptives de longue durée a été renforcée. En 2020, l'accès de 1000 femmes a été assuré aux implants contraceptifs au niveau des établissements de soins de santé primaires.

Dr Chafika Ghazoui, médecin spécialiste en Médecine générale et responsable de communication à la Direction régionale de la santé Fès-Meknès explique que l'accès à cette méthode commence à gagner du terrain avec un niveau élevé de satisfaction de la part des utilisatrices. Elle précise qu'en plus de la mise à disposition des premiers implants contraceptifs, le partenariat avec UNFPA a permis aussi la formation des médecins en la matière.

Médecin praticienne depuis vingt ans au Centre de Santé d'Aïn chkef, Dr Nadia Elmokri a été formée à la pose de l'implant contraceptif. Outre les données cliniques portant sur la présentation de l'implant contraceptif, la formation a mis l'accent entre autres sur son fonctionnement, son efficacité contraceptive, ses avantages et ses effets secondaires ainsi que ses contre-indications. « Il y avait aussi une partie très importante de la formation dédiée au counseling qui consiste à informer, communiquer, orienter et aider la femme à prendre la décision qui lui convient », a-t-elle expliqué.

Dr. Chafika Ghazoui
Médecin & Responsable de communication

Houda est soulagée. Elle a finalement eu accès à un moyen contraceptif qui lui convient mieux. Ayant une fille de 3 ans, Houda préfère éviter de tomber enceinte. Devant un choix limité, elle se croyait condamnée à utiliser la pilule, la seule option qui lui était accessible jusque-là, mais qui ne lui convenait plus. Au Centre de l'OPALS que Houda visite pour écoute et soutien, elle découvre enfin une nouvelle méthode : l'injection sous cutanée auto-administrée. « Quand on m'a parlé de ce nouveau moyen de contraception injectable que je peux faire moi-même une fois tous les trois mois, j'ai vite accepté. En plus c'est facile à injecter comme l'insuline », souligne Houda.

Pour elle, ce moyen est une réelle délivrance. « Avec la pilule j'avais toujours peur de l'oublier ou de prendre un médicament qui peut limiter ses effets. Aujourd'hui, je me sens plus protégée contre une grossesse que je ne veux pas ». Plus confiante, Houda est aujourd'hui déterminée. Elle compte chercher du travail et offrir la meilleure éducation pour sa fille.

Tout comme pour Houda, les contraceptifs injectables auto-administrés ont été mis à la disposition à plus d'une centaine de femmes en âge de procréer, pour une première phase, leur permettant ainsi d'accéder en toute autonomie et sans discrimination aucune au droit au choix.

RABAT

ORGANISATION PAN AFRICAINE DE LUTTE CONTRE LE SIDA (OPALS)

OUTILLER LES FEMMES POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Cette action contribue aux efforts consentis au Maroc pour réduire le gap des 11,3% des besoins non-satisfait en planification familiale. Il vise également par-là à élargir la gamme des méthodes contraceptives au-delà de la pilule, majoritairement utilisée par 48,4% des femmes au Maroc et à répondre aux besoins des 12,8% qui ont toujours recours aux méthodes contraceptives traditionnelles.

Cette avancée a été réalisée grâce aux efforts conjoints de UNFPA et OPALS pour avancer la mise en œuvre des recommandations mondiales de l'OMS et d'autres organismes internationaux, y compris les lignes directrices du Self Care, pour lequel le Maroc est un pays pilote.

Le Self Care est une approche qui a l'avantage d'assurer l'accès continu à la planification familiale, même en situation de crise. Elle permet également de garantir aux femmes une grossesse et un accouchement sans risque, notamment à travers la digitalisation du système de santé. Le self care permet ainsi d'alléger le système de santé et d'optimiser la contribution des professionnels de santé. Cette approche a aussi le potentiel d'autonomiser les jeunes en matière d'information et de prise en charge de leur propre santé, y compris la santé sexuelle et reproductive.

Ce travail conjoint agit aussi avec les réseaux des jeunes et les médias pour un meilleur accès à l'information et la sensibilisation sur les concepts liés à la santé sexuelle et reproductive et l'égalité de genre.

Il fait appel à des initiatives innovantes pour une mobilisation plus accrue de la jeunesse, en particulier sur la sphère digitale. Le concept « Health-Ados » centré sur les compétences psychosociales des adolescents et des jeunes a notamment été lancé au sein des Espaces Santé Jeunes.

Cette collaboration est appuyée dans le cadre du projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » mis en œuvre avec le soutien du Ministère des Affaires Mondiales du Canada.

Des femmes pour percer de nouveaux horizons

Dr. Nadia Bezad se veut être la voix des personnes vulnérables. Pour elle, le Self-Care a le potentiel de sauver des vies. Nadia évoque aussi l'importance de l'autonomie « le concept permet à chacun de s'occuper de sa santé. » ajoute-t-elle. L'OPALS fait aujourd'hui du self care son cheval de bataille, en particulier pour enrichir l'offre des services de santé sexuelle et reproductive, sur laquelle l'association s'est ouverte pour enrichir le combat mené depuis sa création en 1994. L'OPALS été d'abord orientée sur la sensibilisation sur le VIH/SIDA, en ouvrant l'accès aux services aux personnes qui sont les plus susceptibles d'être laissées pour compte. L'ONG a ensuite élargi son action pour couvrir les services liés à la santé sexuelle et reproductive ainsi que pour sensibiliser les populations, en particulier les adolescents et des jeunes.

Dr Nadia Bezad
Présidente de l'OPALS

TANGER

ASSOCIATION MAROCAINE DES SAGES FEMMES (AMSF)

SAUVER LES VIES DES FEMMES ET DES NOUVEAU-NÉS À TOUTES ÉPREUVES

Amina Al Ammari
Sage-femme

Rachida Mahjoubi
Sage-femme en chef

Généralement majoritaires au sein du personnel soignant, beaucoup de femmes travailleuses de la santé, sont en première ligne pour contribuer à la lutte contre la propagation du coronavirus depuis son apparition il y a près de deux ans.

Rachida Mahjoubi, Sage-femme en Chef de la maternité de l'Hôpital Mohamed V de Tanger fait partie de ces femmes toujours à pied d'œuvre dans les établissements de santé à l'épreuve de la Covid-19. « Les premiers jours de la propagation du virus ont été très pénibles pour moi et mes collègues et marqués par un grand stress, inquiétude et anxiété. Mais on devrait se mobiliser pour la santé des femmes qui continuent de tomber enceintes et d'accoucher », souligne cette responsable d'un pool de sage-femmes, infirmier (e)s et d'infirmer(e)s pédiatriques. Il fallait continuer à assurer la sécurité des mères et des nouveau-nés tout en gérant l'épidémie. La charge du travail devient par ailleurs excessive et épuisante émotionnellement. « On ne compte plus les longues heures de travail effectuées jour et nuit. C'était déjà difficile avant mais dans le cadre de la situation d'urgence à cause du Covid-19, nous étions épuisées et aussi inquiètes », raconte Rachida.

Elle précise qu'il était important dans ce contexte d'essayer de s'adapter tout en restant en bonne santé. Pour elle, le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) en santé reproductive dans les situations de crise lui a été d'une grande utilité.

« Je me suis vite rendu compte à quoi peut servir le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) en santé reproductive dans les situations de crise. Ce dispositif nous a énormément aidé avec mes collègues à mieux gérer le stress des premiers jours de l'épidémie et à prioriser les tâches pour assurer l'accompagnement des femmes en détresse », ajoute t-elle.

Le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) en santé reproductive dans les situations de crise communément dénommé au niveau international MISP/RH : Minimum Initial Service Package for Reproductive Health in Emergencies, est en fait un ensemble coordonné d'activités multisectorielles prioritaires d'urgence conçues dans le but de prévenir la surmortalité, la sur-morbidité maternelles et néonatales et la violence sexuelle et de réduire la transmission du VIH chez la population durant une situation de crise. MISP a montré son importance lors du déclenchement de l'épidémie et a permis aux sages-femmes ayant participé à cette formation comme Rachida de ne pas lâcher prise.
« Cette formation nous a permis, dans cette situation d'urgence, de répondre convenablement aux besoins en santé des personnes vulnérables notamment les femmes enceintes qui vivaient une grande peur du virus.» confie Rachida.

Amina Al Ammari, sage-femme à la maternité de Tanger confirme de son côté que le dispositif MISP lui a permis de travailler aisément dans le service Covid

« J'ai été la première bénévole chez les sages-femmes pour être aux chevets des malades positifs au Covid-19. Je n'ai pas trop réfléchi. Pour moi c'est un devoir d'assurer un meilleur accès aux services obstétricaux d'urgence, la planification familiale et les soins pour les femmes infectées positives au Covid-19 ».

« Dans le contexte du Covid, ce dispositif nous a incontestablement aidé à résister à la pression, à gérer le stress et la communication avec les femmes touchées. Les kits mis à à la disposition du personnel soignant et des femmes, nous ont aussi permis de travailler dans les meilleures conditions. Nous sommes reconnaissantes pour cet appui combien précieux que nous avons eu à temps », a-t-elle ajouté.

UNFPA accompagne les associations de sages-femmes pour renforcer et valoriser les compétences de ces professionnelles de première ligne, pour un service de santé reproductive répondant aux normes de qualité et garantissant le plein respect des droits. Ce travail conjoint s'inscrit dans le cadre du projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » mis en œuvre avec le soutien du Ministère des Affaires Mondiales du Canada.
Cette collaboration est axée sur le plaidoyer pour la création de l'ordre national des sages-femmes et l'adoption des arrêtés législatifs régissant la profession, la promotion de la profession sage-femme à travers une feuille de route claire des prestations et des attributions et la mobilisation des partenaires pour plus d'investissements dans la profession de sage-femme.

En réponse au déclenchement de la crise du COVID-19, L'Opération SALAMA lancée par UNFPA a renforcé les capacités de 700 professionnels de santé, y compris des sages-femmes, pour assurer la continuité des services et soins de santé maternelle et néonatale. Une dizaine de milliers de kits de protection ont aussi été mis à la disposition des populations les plus à risque, y compris le personnel de santé de première ligne.

DES FEMMES POUR DÉFIER LA PANDÉMIE

Faiza Benbaha
Sage-femme en chef
CHU-Marrakech

La pandémie a pris de court le monde entier et a mis à rude épreuve systèmes et personnels de santé qui était en première ligne. Faiza Benbaha Sage-femme en chef au CHU de Marrakech garde un souvenir amer lorsque le coronavirus est arrivé jusqu'aux salles d'accouchement.

« On pensait que c'est passager mais quand les services de prise en charge du Covid-19 commençaient à prendre plus de place au sein des établissements de santé jusqu'aux salles d'accouchement et que les urgences se remplissaient, on s'est rendu compte que la pandémie est bel et bien installée », explique Faiza qui se souvient des premières femmes enceintes atteintes de Covid-19, des examens gynécologiques, des accouchements, leurs préparatifs dans un état second. « Nous étions mobilisés parfois pendant des heures pour s'occuper des patientes enceintes surtout les cas urgents souffrant de fièvre et difficultés respiratoires à cause de la maladie », raconte Faiza. Le mode de l'exercice a changé avec de nouvelles répartitions du travail, l'adaptation des plannings aux besoins des unités de santé, et l'isolement des services dédiés au Covid.

« Les premiers jours, le DMU en santé reproductive dans les situations de crise m'a beaucoup aidé à m'organiser avec mon équipe de 40 sages-femmes, à prioriser les actions urgentes et à gérer mon stress, celui de mon équipe et des patientes. Les premiers Kits de protection ont aussi beaucoup rassuré le personnel soignant.

Avec son expérience depuis 2004 en tant que sage-femme praticienne et manager, cette cheville ouvrière de la maternité ne compte pas baisser les bras. Elle est à l'affût des informations et des formations pour améliorer le destin des femmes.

TANGER
MINISTÈRE DE LA SANTÉ

PASSER AU DIGITAL POUR MAINTENIR L'ACCÈS AUX SERVICES EN SITUATION DE CRISE

"Au début on croyait que c'était passager mais au fil des jours on entendait que les hôpitaux et les centres de santé se remplissaient de personnes atteintes par le virus alors j'ai arrêté de fréquenter le centre de santé pour avoir les pilules contraceptives", raconte Assia, mère de 2 enfants.

L'annonce du premier cas confirmé de contamination au COVID-19 détecté au Maroc le 2 mars 2020 et le déclenchement de l'épidémie ont impacté le système de santé et surtout l'accès aux services de santé dont ceux relatifs à la Santé Sexuelle et Reproductive offerts aux populations les plus vulnérables.

Plusieurs femmes comme Assia, ont dû subir ces perturbations. " Il y avait les restrictions de déplacements mais aussi la peur du virus", explique Hanane. Pour assurer la continuité des services de santé à ces jeunes femmes, il fallait innover.

Contactée par l'infirmière en charge de la planification familiale du centre de santé de son quartier, Hanane apprend qu'une nouvelle application mobile est disponible pour lui permettre d'accéder aux soins et au suivi de sa santé reproductive. Après l'avoir installée sur son téléphone, Hanane se rend compte combien l'application est pratique." L'application est facile à installer et à utiliser. Elle m'a permis de reprendre mes consultations et d'éviter les longues attentes et les foules dans les centres de santé surtout en ces temps de pandémie", a-t-elle ajouté. Du même avis, Assia est soulagée. "Aujourd'hui, je ne viens au centre qu'une fois mon rendez-vous confirmé via l'application. Cela nous rassure aussi d'être en contact permanent avec le personnel de la santé », souligne-t-elle.

En parfaite adaptation à la situation de crise sanitaire, le projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » a contribué à la digitalisation des services de santé sexuelle et reproductive au niveau de 10 centres de santé de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, dont 5 centres ruraux.

Cette action est conduite par le Ministère de la Santé en étroite collaboration avec UNFPA et avec le soutien du Ministère des Affaires Mondiales du Canada.

L'application mobile inscrite dans ce cadre est venue répondre à l'objectif d'assurer la continuité des services essentiels de soins de santé primaires pour les populations vulnérables durant la pandémie. Elle permet d'assurer le suivi et réception des prestations nécessaires : consultations, approvisionnement en produits contraceptifs, références, rendez-vous, etc.

Destinée aux usagères des centres de santé publique, l'application mobile téléchargeable sur smartphone permet de réserver un rendez-vous pour la consultation et de recevoir la confirmation par SMS. Le jour J, l'usagère est accueillie au centre médical et prise en charge sans attendre. "Cette expérience pilote à Tanger concerne entre autres la santé sexuelle et reproductive de femmes vulnérables qui viennent au centre pour avoir des moyens contraceptifs. ». Pour les urgences, les femmes peuvent aussi envoyer des messages vocaux pour une prise en charge adapté. Salwa, infirmière chargée de la cellule Planification Familiale indique que l'application mobile a soulagé le système de santé surchargé et les services perturbés à cause de COVID-19. Cette application a aussi permis de respecter davantage la distanciation sociale dans le contexte de la pandémie.

Dans le cadre de sa mise en place, au moins 200 professionnels de santé et 50 agents de développement communautaires ont été formés au niveau des régions pilotes Rabat-Salé-Kenitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima. « Cette application opère un réel changement dans la gestion des services de santé et consolide désormais le service santé citoyen », reconnait M. Boutmine Kobaa, administrateur à la Direction régionale de la santé à Tanger.

RABAT
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

ÉCLAIRER LES DÉCISIONS DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Btihaj El Hamdouni
Inspectrice

Pour Btihaj El Hamdouni, inspectrice relevant du Ministère de l'Education Nationale, la sensibilisation à la santé reproductive est évidente et indiscutable et l'introduire dans le programme de la dernière année du cycle primaire est un choix pédagogique et didactique pour renforcer l'éveil de l'enfant en passage à l'adolescence.

En 2020, ce pas d'une importance cruciale est venu appuyer la santé et le bien-être de la jeunesse marocaine et investir davantage dans leurs connaissances par l'éducation en matière en matière de santé sexuelle et reproductive.
Ce choix n'est pas fortuit pour Fouad Chafiqi, expert en sciences de l'éducation et Directeur des Curricula. "Cette démarche répond à une demande sociale voir sociétale. Des enfants de 11 à 13 ans, en fin du cycle primaire, sont généralement en phase de pré-puberté ou en puberté avec des transformations au niveau de leur corps. Mais jusqu'à une date récente, les programmes scolaires n'abordaient ces questions qu'à partir de la 2ème année du collège. De fait, ils n'ont pas suffisamment de connaissances sur le passage de l'enfance à l'adolescence", explique-t-il.
En effet, la jeunesse marocaine fait face à plusieurs obstacles qui la privent d'un passage sain de l'adolescence à l'âge adulte.
Selon les dernières données disponibles, les jeunes ont des rapports sexuels de plus en plus précoces, ces rapports peuvent aussi être

non-protégés avec un risque accru d'infections sexuellement transmissibles, de grossesses précoces et avortements à risque. Ces tendances peuvent avoir des conséquences graves, si l'on considère l'accès limité des jeunes à l'éducation, l'information et les services en matière de santé sexuelle et reproductive.

Ces tendances peuvent être inversées avec un accès universel à une éducation complète à la sexualité permettant aux jeunes d'acquérir suffisamment d'autonomie pour préserver leur santé, leur bien-être et leur dignité. Basée sur les droits humains et axée sur l'égalité des genres, l'éducation complète à la sexualité vise à apporter aux enfants et aux jeunes, en fonction de l'évolution de leurs capacités, les connaissances, compétences, attitudes et valeurs qui leur permettront d'avoir une vision positive de leur sexualité.

Les investissements en matière de l'éducation complète à la sexualité ont également des avantages économiques et permettent de hisser la jeunesse au rang de catalyseur pour la croissance économique et le développement social du pays.

Le Ministère de l'Education a ainsi scellé un partenariat avec UNFPA au Maroc pour l'intégration des composantes de la santé reproductive dansles curricula scolaires de la 6ème année du primaire.

Cette collaboration est appuyé dans le cadre du projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » mis en œuvre avec le soutien de Affaires Mondiales du Canada. Il s'agit d'un apport d'expertise basé sur les enseignements tirés des pratiques réussies au niveau international en privilégiant une approche participative avec l'ensemble des acteurs, y compris les concepteurs des programmes, les rédacteurs de manuels scolaires, les inspecteurs, les chefs d'établissements et les enseignants, qui ont tous rejoint la direction des curricula dans cette perspective. A la suite d'un processus de réflexion, une feuille de route a été élaborée et près de 300 cadres pédagogiques ont été formés sur l'intégration de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive dans le curriculum scolaire. Cette démarche participative conjuguée à une réflexion et des discussions profondes avec les différents acteurs et experts, a permis d'adapter les contenus aux spécificités culturelles et des différentes attentes exprimées. Partant du potentiel de ce projet qui touche 700.000 élèves, près de 1000 inspecteurs du primaire et 135.000 enseignants, M.Chafiqi souligne le besoin d'inscrire l'éducation à la santé sexuelle et reproductive dans une continuité d'apprentissages adaptés allant du préscolaire jusqu'à l'enseignement secondaire.

Fouad Chafiqi
Directeur des Curricula

RABAT
RABITA MOHAMMADIA DES OULÉMAS DU MAROC

ENGAGER LES JEUNES DANS L'ÉDUCATION DE LEURS PAIRS

Sara Nirheche
Membre de l'Unité de lutte contre les comportements dangereux et l'éducation par les pairs

« Notre mission, outre l'encadrement, est aussi de produire du contenu scientifique exact et le partager sur les différents supports numériques pour sensibiliser, informer et aussi pour lutter contre les fausses informations. » déclare Sara, éducatrice par les pairs. « J'ai découvert l'éducation par les pairs au lycée lors d'une formation dans le cadre d'un projet des jeunes pour les jeunes en 2005.», explique Sara.

Au sein de la Rabita Mohammadia des Oulama, l'approche de l'éducation par les pairs qui s'adresse aux jeunes, met l'accent sur diverses thématiques dont la violence basée sur le genre. S'appuyant sur les résultats d'une étude analytique sur les concepts de non-violence dans le Coran et la Sunna, des capsules vidéos de sensibilisation ont été produite sur la violence et le mariage d'enfants. Il y a eu aussi la production de représentations caricaturales sur les inégalités hommes/femmes, le harcèlement sexuel, la violence digitale, la violence conjugale, le mariage d'enfants, etc. Ces productions ont servi comme supports de plaidoyer, de sensibilisation et de communication de proximité dans des écoles, des maisons de jeunes, des forums et sur les réseaux sociaux.

À travers ce parcours riche que Sara a pu suivre, ce qui l'a le plus marquée reste la caravane #Jiiilna qui a sillonné différentes régions du Maroc avec à bord une dizaine d'éducateurs par les pairs avec pour objectif de bannir la violence et encourager le dialogue. « L'expérience de la Caravane a été très marquante. Avec les capsules de sensibilisation, les représentations caricaturales et les pièces de théâtre interactif, nous sommes allés à la rencontre des personnes vivant dans plusieurs villages et villes du Royaume ». Sara reste aussi marquée par la rencontre de personnes inspirantes par leur courage et résilience. « On a abordé des sujets sensibles tels que la violence, l'éducation sexuelle et le mariage d'enfants. Les débats étaient simples mais profonds » se rappelle-t-elle. Sara espère pouvoir reprendre la caravane actuellement suspendus à cause de la pandémie du COVID-19.

Ces actions conduites en partenariat avec UNFPA sont opérées dans le cadre du projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » mis en œuvre avec le soutien de Affaires Mondiales du Canada.

Oumaima El Idrissi

Oumaima, aujourd'hui journaliste et chroniqueuse, a aussi été marquée par la caravane et sa participation au projet de l'éducation par les pairs. « Je viens d'une région conservatrice du Maroc qui comptait beaucoup de filles qui n'arrivaient pas à poursuivre leurs études. Moi j'ai eu la chance d'avoir l'appui de ma famille qui m'a encouragée. » Oumaima a aussi participé à une série de formations sur l'éducation par les pairs, suivie par des ateliers avec les jeunes et les parents, des expositions et des pièces du théâtre interactif organisés dans le cadre de la caravane #Jiiilna inscrite dans le programme de coopération entre la Rabita Mohammadia et UNFPA.

« J'ai eu également l'occasion de participer à la conception de capsules vidéos et à un court métrage. A cela s'ajoute la richesse des débats et des interactions». Omaima se rappelle de la richesse des discussions sur les problématiques à laquelle les femmes et les filles sont confrontées sur le terrain pour changer les perceptions sur certaines pratiques courantes qui vont dans le sens de marier les filles très jeunes, les pousser à quitter l'école, restreindre leur potentiel et les limiter à leur rôle reproductif et limiter leur accès aux ressources. «On a expliqué l'importance de laisser les filles suivre leurs études au lieu de les marier jeunes et hypothéquer leur avenir. On a aussi parlé des solutions comme Dar taliba qui peut les héberger en toute sécurité».

Oumaima est convaincue que l'éducation par les pairs est une approche qui donne incontestablement ses fruits. « Les différentes expériences vécues ont impacté ma vie et me guident dans les choix des thématiques à aborder et les problématiques à exposer », a-t-elle expliqué.

SALÉ

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET À LA RÉINSERTION (DGAPR)

INNOVER POUR LES POPULATIONS LES PLUS À RISQUE

| Meryem Gounssa

Loin des clichés, Meryem Gounssa, Commandant principal et cadre de la division de la qualification et de l'action éducative et sociale pour les détenus relevant de la Direction Générale à l'Administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a rencontré plusieurs jeunes détenus aspirant à un avenir meilleur. « Au fil des ans, mon regard a changé », souligne Meryem.

Pour cette psychologue de formation, il est question d'informer, de sensibiliser et d'outiller ces jeunes, en situation de vulnérabilité, pour renforcer leur protection contre les risques qui mettent en danger leur santé et bien-être, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive.

Plusieurs programmes de sensibilisation et des services de santé sont nés de la collaboration entre la DGAPR et UNFPA, Fonds des Nations pour la Population. Ils ont permis le renforcement des compétences des ressources humaines du département social, des centres de détentions ainsi que le lancement des activités ludiques et culturelles permettant aux programmes les plus innovants.

Meryem explique que le jeu leur permet de déployer leur imagination, et les incite à se découvrir et à s'exprimer autrement. C'est une manière aussi de tisser une nouvelle relation entre animateurs et mineurs, permettant à ces derniers de retrouver leur estime de soi.

Baptisé « Inkaad Al Jadaa » ou sauver la grand-mère, un jeu de société est dédié à cet objet.
« Le jeu en dialecte marocain est adapté pour les détenus mineurs ayant souvent un faible niveau d'instruction.», explique Meryem. Les défis du jeu permettent de renforcer les connaissances dans plusieurs domaines de la vie, y compris la santé et le bien-être.

D'autres initiatives créatives ont permis d'encourager l'expression chez ses jeunes à travers des productions musicales et la peinture. Cette expérience a inspiré les intervenants sur le projet à inscrire cette approche au cœur de l'intervention auprès des populations les plus à risque.

Extrait d'un livret de productions artistiques de jeunes détenus mineurs réalisé dans le cadre des ateliers éducatifs organisés au sein des centres de détentions de juillet à septembre 2020 sur les thèmes de la santé, du bien- être, l'égalité des sexes et la lutte contre la violence basée sur le genre.

Ces activités sont le fruit de la collaboration de la **DGAPR** et l'**UNFPA** avec l'appui du **Ministère des Affaires Mondiales du Canada**.

UNFPA - Fonds des Nations Unies pour la Population
13, Av. Ahmed Balafrej, Souissi.
Casier ONU, Rabat-Chellah - Maroc
Tel: +212 537 63 53 08
Fax: +212 537 63 53 09
morocco.unfpa.org

Facebook : @UNFPAMorocco

Twitter : @UNFPAMaroc

Instagram : @unfpamaroc